

Lettres Patentes.



Du 24.^e janvier 1554:

Jean par la grace de Dieu Roy de France
 a nos amis et feaux les Generaux M.^{rs} de
 nos Monnoyes Salut et Dilection comme
 dernièrement nous eussions ord.^e et avons mandé
 que par toutes nos Monnoyes vous fiesiez
 faire monnoye 24.^e blanche et noire et il
 nous conviend faire i^{ntem}. et prochainem.^t
 plus tres grandes et innumerables mises
 pour la deff.^{se} de Nous et de nos Sujets et de
 notre Royaume que Nous ne esperons a
 faire quant nous fiesmes notred.^e ord.^{ce},
 Le savoir vous faisons que nous en grande
 et bonne Deliberation en notre grand Con.^{il}
 Sur les choses dessus d.^e avons ord.^e et ord.^{ons}
 par ces p^{tes} que l'en fasse en toutes nos d.^e

Monnoyes monnoye blanche et noire
Sur le pie de monnoye 52: c'est au savoir
blancs deniers a la Couronne qui auront
court pour 5: L. la piece a 2: L. 12: 6 de Loy
et de 6: 4: L de poids au marc de Paris et
petits L. qui auront court pour un petit denier
L. la piece a 1: L. 9: 6 de Loy et de 18: 4: L de
poids au marc Sur les cotings tels et
semblables cœ nous faisons faire a pur
et a telle difference cœ bon vous semblera
en donnant aux Ouvriers et Monnoyers
tel Salaire de viee pour ouvrage et
monnoyage cœ vous verra qu'il appartient a
estre fait, et en faisant donner a tous
Changeurs et M^{rs} frequentans nosd^s Monnoyes
les prix en tout marc d'argent tant blanc
cœ noir que nous y faisons donner a pur
Ce faites vous et chacun de vous si dili-
gemment et par telle maniere qu'il n'y
ait deffaut de toutes les quelles choses deffend:

14

Faire a vous et a chacun de vous donours
pouvoir, autorité et mandement Especial
par la Tenue de ces p^{re}tes. Donné a Paris
le 21^e jan^{er} 1554: Sous le Scel de notre
Ch^{er} de Paris en l'absence de notre grand
ainsy signé, par le Roy, Mathieu.